

**YVES PARTHOENS,**  
Président du CPAS en charge  
des Affaires sociales

Le SERVICE REINSERTION  
du CPAS  
Pages 16 et 17

# À partir du 01/11 le **Covid Safe Ticket** sera d'application.



Secteurs où votre **Covid Safe Ticket** sera obligatoire :



Maisons  
de repos



Discothèques



Centres sportifs  
et de fitness



Secteur  
de l'Horeca



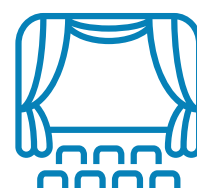
Hôpitaux et centres  
de soins



Foires et congrès



Événements  
de masse



Secteur récréatif,  
culturel et festif

**Agissons ensemble** en respectant son utilisation.

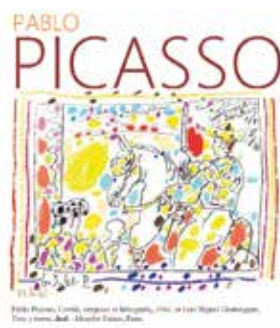


VILLE D'ANS

# Sommaire :

Covid Safe Ticket .....	p 2
Sommaire .....	p 3
Vitesse et protection des usagers faibles, une priorité .....	p 4
Une nouvelle identité graphique pour la Ville d'Ans... ..	p 5
Sécurité routière : Les chiffres du Lidar... ..	p 6
Ils se sont dit oui.....	p 7-8-9
Ans : Bilan intermédiaire de l'opération « coup de propre » .....	p 10-11
Procédure d'inscription en immersion pour les enfants nés en 2019 .....	p 12
Picasso s'expose au château de Waroux .....	p 13
Candidats acquéreurs, soyez extrêmement vigilants! .....	p 14
Ans renoue avec la tradition du marché hebdomadaire .....	p 15
Le Service Réinsertion du CPAS.....	p 16-17
Agenda.....	p 18-19
La Commission consultative Solidarité Ans-Nord-Sud célèbre ses 20 ans... ..	p 20
Covid 19.....	p 21
Journée de l'Arbre 2021 .....	p 22
Marché de Noël d'Ans.....	p 23
Noël au château de Waroux .....	p 24

Site de la commune d'Ans : [www.ans-commune.be](http://www.ans-commune.be)



Pablo Picasso, L'ovide, tempera et huile sur toile, 1944, in Essai Nipoti Chiosso, Don y nome, Adel - Skira Editrice, Paris.



EDITEUR RESPONSABLE : F - J. SANTOS REY | ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANS | ESPLANADE DE L'HOTEL COMMUNAL 1 - 4430 ANS | TEL. 04 247 72 11  
CONCEPTION - REALISATION : UNIMEDIA EDITIONS SA | RUE JOBA 9 - 4053 EMBOURG | TEL. 04 224 74 84 | INFO@UNI-MEDIA.BE



*Protégez-vous, protégez-nous...*





## Grégory Philippin, Bourgmestre

### Vitesse et protection des usagers faibles, une priorité

Le thème de la vitesse excessive est un sujet qui est au cœur de nos préoccupations.

Dans ce contexte, les services de la zone de Police ont procédé à des contrôles de

vitesse dans chaque quartier en cœur d'habitat.

### Voici les chiffres enregistrés par le Radar :

**Rue Pasteur**, le 06/10, de 14h45 à 15h25, 49 véhicules contrôlés, 0 infraction

**Avenue de la Paix**, le 06/10, de 16h25 à 16h45, 65 véhicules contrôlés, 0 infraction

**Rue Général Leman**, le 06/10, de 17h21 à 17h48, 53 véhicules contrôlés, 5 infractions

**Rue Lambert Dewonck**, le 12/10, de 08h35 à 9h, 136 véhicules contrôlés, 3 infractions

**Rue du Moulin**, le 12/10, de 10h18 à 10h45, 21 véhicules contrôlés, 0 infraction

**Rue Nolden**, le 12/10, de 10h55 à 11h20, 3 véhicules contrôlés, 0 infraction

**Rue du Sart**, le 12/10, de 15h30 à 15h51, 13 véhicules contrôlés, 0 infraction

**Rue Joseph Vanderweye**, le 12/10, de 16h15 à 16h55, 12 véhicules contrôlés, 0 infraction

**Rue de Loncin**, le 12/10, de 12h19 à 12h44, 146 véhicules contrôlés, 0 infraction

**Chaussée du Roi Albert**, le 12/10, de 13h12 à 13h34, 176 véhicules contrôlés, 1 infraction

**Rue Edouard Colson**, le 12/10, de 13h42 à 13h59, 150 véhicules contrôlés, 1 infraction

**Clos Del Mé**, le 14/10, de 09h05 à 09h23, 10 véhicules contrôlés, 0 infraction

Cette démarche de contrôle est loin d'être futile.

En effet, saviez-vous que

A 40 Km/heure : la largeur du champ de vision exploitable par l'homme est de 100°.

A 70 Km/heure : la largeur du champ de vision exploitable par l'homme est de 75°.

A 100 Km/heure : la largeur du champ de vision exploitable par l'homme est de 45°.

A 130 Km/heure : la largeur du champ de vision exploitable par l'homme est de 30°.

Cela signifie que notre capacité visuelle diminue quand la vitesse augmente. Plus la vitesse est élevée, plus le champ visuel se rétrécit. En d'autres termes, à très grande vitesse, le champ visuel est réduit à la zone centrale et le risque est de ne pas repérer un piéton ou un autre véhicule arrivant sur le côté.

En outre nul n'ignore que la distance de freinage augmente avec la vitesse et qu'en présence d'un obstacle soudain il est crucial de rester maître de son véhicule.

Voilà pourquoi il importe de sensibiliser chaque conducteur, et prioritairement là où le risque de porter atteinte aux usagers faibles est grand (écoles, zones

d'habitat dense...), au danger de l'excès de vitesse.

La prévention est prioritaire et vous aurez observé les radars préventifs sis sur le territoire communal. Leur impact est indubitable et leur utilité, surtout à l'égard des conducteurs distraits, est reconnue.

Toutefois, au-delà de cette démarche des mesures complémentaires sont hélas parfois nécessaires. Elles permettent de sécuriser l'espace public et de s'assurer que celui-ci soit effectivement partagé par chacun et chacune d'entre nous en toute quiétude.

Vous lirez page 6 la suite des résultats enregistrés par le LIDAR sur une partie de notre territoire.

Au-delà de ceux-ci, notre zone de police s'est renforcée en outils de contrôle et les résultats ne se sont pas fait attendre.

Les abords des écoles, les lieux répertoriés suite aux plaintes des habitants et les sites identifiés comme « à vitesse trop élevée » ont été ciblés.

Au cours du premier semestre 2021, 2597 infractions de vitesses ont ainsi été constatées. C'est à peu près dix fois plus qu'au cours du premier semestre 2020. Ce sont là 2597 infractions de trop.

Gageons que le traitement réservé à ces dernières mèneront ces conducteurs imprudents vers le chemin de la conduite raisonnée et respectueuse d'autrui. Tel est le but recherché.



**Grégory Philippin**, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

*Protégez-vous, protégez-nous...*



# Une nouvelle identité graphique pour la Ville d'Ans...

## A vous de choisir!

Depuis plusieurs années, le blason communal ainsi que le logo stylisant notre administration étaient utilisés sur l'ensemble des documents administratifs officiels mais aussi en matière de communication dans le sens général du terme.

Une administration comme toute chose doit évoluer... C'est la raison pour laquelle, le Collège a confié il y a plu-

sieurs semaines, la tâche à une entreprise spécialisée, de concevoir un nouveau logo réunissant ce qui caractérise Ans en ce qui concerne son histoire, son patrimoine et son Avenir.

La société Expansion Marketing et Communication, spécialiste en image a ainsi passé au crible l'historique de notre cité et est partie dans la logique d'intégrer

dans ce logo, les éléments suivants : la forme territoriale (géographique), le château de Waroux, le fort de Loncin, le dynamisme et l'avenir.

Plusieurs ébauches sur base de ces éléments ont été présentées au Collège, à l'initiative de Grégory Philippin, le Bourgmestre, mais aussi d'Anne-Marie Libon, l'Echevine de l'Informatique.

## Deux projets ont ainsi été retenus.


### Les Ansois sont invités à choisir leur prochain logo.


Il leur suffit pour cela de renvoyer le bon ci-dessous pour le 3 décembre 2021 au Service Presse, Esplanade de l'Hôtel communal à Ans. ([jean-michel.killesse@ans-commune.be](mailto:jean-michel.killesse@ans-commune.be))


Les citoyens sont également invités à voter pour ce logo à travers le site et le facebook communal. (<https://www.ans-commune.be>)


Une borne leur permettra aussi de voter à l'entrée de l'Administration.

Dans cet état d'esprit de modernisation et d'évolution, précisons que ce nouveau logo intégrera d'ici quelques semaines un nouveau site internet beaucoup plus intuitif pour la population et accessible aux personnes malvoyantes. Mais cela c'est une autre histoire à vivre...









*Protégez-vous, protégez-nous...*





**Police**

**Grégory Philippin,**  
*Bourgmestre, Président de la Zone  
de Police d'Ans-Saint-Nicolas.*

## Sécurité routière : Les chiffres du Lidar...

### 0.001 % et 0.0005 % de véhicules verbalisés au dessus de la vitesse sanction rues de Juprelle et Maréchal Foch.

Dans l'édition du journal communal «Ans-Infos» du mois d'août, il était rappelé toute l'attention portée par les autorités communales à la sécurité routière à travers différentes mesures dont notamment l'installation du Lidar à Ans dans certaines rues. Le Lidar avait ainsi été installé rue

de la Tonne et rue de Juprelle dans le courant du mois de juin, l'objectif étant bien évidemment d'y analyser le trafic réel et les infractions commises en matière de vitesse afin d'y apporter des solutions.

Voici les nouveaux chiffres fournis pour les mois d'août et septembre en ce qui

concerne les rues de Juprelle et Maréchal Foch.



### Ans, rue de Juprelle (V1 Juprelle)

#### 0,001 % de véhicules verbalisés au-dessus de la vitesse sanction...

Date de début : 25/08/2021

Date de fin : 01/09/2021

Aux heures de pointe, la vitesse sanction est de 57 km/h (quel que soit le type de véhicule).

**Nombre de véhicules détectés : 14.063**

| 13.788 voitures

| 275 camions

**Nombre de véhicules en infraction (TOTAL) : 21**

**Nombre de véhicules en infractions verbalisés : 21**

| 21 véhicules en infraction

| 0 camion en infraction

**Vitesses maximales :**

| 111 km/h (le 28/08 à 01 :11)

| 108 km/h (le 01/09 à 03 :03)

| 95 km/h (le 29/08 à 17 :01)

| 91 km/h (le 26/08 à 04 :46)

| 90 km/h (le 26/08 à 04 :50)

| 87 km/h (le 29/08 à 15 :49)

**Vitesse moyenne :**

| Voitures : 43,28 km/h

| Camions : 39,82 km/h

**V85** (vitesse en dessous de laquelle 85 % des véhicules mesurés circulent) : **48 km/h**

### Ans, rue Maréchal Foch (V1 Loncin)

#### 0,001 % de véhicules verbalisés au-dessus de la vitesse sanction...

Date de début : 01/09/2021

Date de fin : 08/09/2021

Pour rappel, la vitesse sanction a été fixée selon la politique criminelle du parquet, à savoir 70 km/h pour les voitures et 60 km/h pour les camions.

Aux heures de pointe, la vitesse sanction est de 57 km/h (quel que soit le type de véhicule).

**Nombre de véhicules détectés : 19.444**

| 19.304 voitures

| 140 camions

**Nombre de véhicules en infractions : 11**

| Uniquement des véhicules / aucun camion en infraction

**Vitesse maximale :**

| 99 km/h (le 02/09 à 23 :00)

| 89 km/h (le 01/09 à 21 :53)

| 88 km/h (le 03/09 à 00 :47)

| 84 km/h (le 04/09 à 00 :09)

**Vitesse moyenne :**

| Voitures : 38,98 km/h

| Camions : 33,48 km/h

**V85** (vitesse en dessous de laquelle 85 % des véhicules mesurés circulent) : **46 km/h**

**Grégory Philippin**, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



*Protégez-vous, protégez-nous...*

# Noces d'or et de diamant à l'Administration communale...



Le 2 octobre,  
Les époux Costa-Smeers (Noces d'or)



Le 2 octobre,  
Les époux Jacobs-Pierard (Noces d'or)



Le 2 octobre,  
Les époux Moors-Peugnieu (Noces de diamant)



Le 9 octobre,  
Les époux Billen-Delhaes (Noces de diamant)



Le 16 octobre,  
Les époux Zaffuto-Bruccucri  
(Noces de diamant)



Le 16 octobre,  
Les époux Brumenil-Du Pont  
(Noces d'or)



Le 16 octobre,  
Les époux Castellani-Vos  
(Noces d'or)

*Protégez-vous, protégez-nous...*



# « Ils se sont dit oui »



Le 28 août,  
**Les époux LARONDELLE – TRUONG**



Le 28 août,  
**Les époux HAMIDI – MOHAMMAD**



Le 4 septembre,  
**Les époux GOMEZ Y CUADRADO – DANTHINE**



Le 11 septembre,  
**Les époux CHRISTODOULEAS – CLAES**



Le 11 septembre,  
**Les époux DOMANTI – COSTANTINO**



Le 11 septembre,  
**Les époux KABA – FERRAZZO**



Le 11 septembre,  
**Les époux LECLERC – RYELANDT**



Le 18 septembre,  
**Les époux CAVAS – MELKONYAN**





# « Ils se sont dit oui »



Le 18 septembre,  
**Les époux COSSALTER - BELLANI**



Le 18 septembre,  
**Les époux VAYVALAKO - BUNONE**



Le 25 septembre,  
**Les époux BODART - POULET**



Le 25 septembre,  
**Les époux CAMUS - GUGLIELMI**



Le 25 septembre,  
**Les époux LALOUCHE - KALLAH**



Le 9 octobre,  
**Les époux HELLA - DUVIVIER**



Le 9 octobre,  
**Les époux SCAGLIONE - BUTERA**



Le 9 octobre,  
**Les époux SPANO - RASHICA**

*Protégez-vous, protégez-nous...*





## Walther Herben,

*1<sup>er</sup> Echevin en charge de l'Environnement et des Travaux*

## Ans : Bilan intermédiaire de l'opération « coup de propre »

Du 18 au 29 octobre prochain dernier, une vaste opération « Coup de propre » a été menée, avec le soutien du service « Police et Contrôle » de la Région wallonne, dans une dizaine de communes, dont la nôtre.

A cette occasion et pendant cette période, divers services communaux, régionaux et de police ont uni leurs forces pour SANCTIONNER les auteurs d'incivilités environnementales de toutes natures, du jet de mégot jusqu'au dépôt clandestin pur et dur.

A Ans comme ailleurs, les incivilités environnementales sont un fléau contre lequel nous devons être extrêmement fermes, de sorte que les irréductibles (ou, devons-nous dire, les plus mal-éduqués ?) finissent par comprendre que nos trottoirs, nos rues, nos parcs, chemins de remembrement et Ravel ne sont pas des parcs à conteneurs.

L'espace public, c'est CHEZ NOUS TOUS et nous ne pouvons pas accepter que quiconque le salisse !

C'est d'ailleurs toute l'année, sans attendre une opération spécifique, que des amendes administratives sont infligées à de (trop)

nombreux contrevenants environnementaux, même ceux-ci se gardent bien de s'en vanter. Et on comprend aisément pourquoi !

Bon point pour notre commune : c'est ANS qui a été choisie par la Région wallonne, séduite par la qualité de notre programme d'actions, pour accueillir le point « presse » de lancement médiatique de l'opération. Le reportage que lui a consacré RTC est d'ailleurs visible sur : [https://www.rtc.be/ans\\_les\\_incivilites\\_severement\\_punies\\_151\\_070\\_3999-325.html](https://www.rtc.be/ans_les_incivilites_severement_punies_151_070_3999-325.html)

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'opération est toujours en cours, mais on déjà en dire qu'elle aura été tout bénéfique pour la formation de nos agents constatateurs d'infractions environnementales, qui ont pu profiter des conseils avisés des services spécialisés de la Région.

La collaboration avec notre zone de police est également à souligner, d'autant qu'elle ne devrait pas rester sans lendemain.

Enfin, quant aux chiffres proprement dits, après une semaine d'opération, 23 P.V. avaient été dressés par nos seuls agents

constatateurs (sans ceux de la Zone de Police, donc) pour diverses infractions : jets de mégots, conteneurs sur la voie publique, dépôts clandestins, utilisations abusives de poubelles publiques, ...



*Protégez-vous, protégez-nous...*





## La prairie fleurie

Vous avez certainement déjà aperçu sur notre commune ou ailleurs des parties de parcelles plus sauvages, d'apparence mal entretenues, qui donnent en période estivale une myriade de fleurs, et vous vous êtes peut-être demandé ce que c'était.

### Ce sont des « prairies » fleuries !

Ce sont des espaces constitués de graminées et de plantes vivaces qui s'installent partout sur des sols pauvres et ensoleillés. On en trouve non seulement dans les parcs mais aussi, dans les cimetières, dans les jardins privés, dans les zones d'activités économique, sur les berges,...

Ces prairies ont un grand intérêt d'un point de vue de la biodiversité car les nombreuses variétés de fleurs présentes attirent toute une faune, notamment des abeilles car certaines fleurs sont mellifères.

Accompagnées d'hôtels à insectes, elles offrent le gîte et le couvert à diverses espèces.

Elles offrent l'avantage de diminuer la pollution des nappes phréatiques, car elle ne nécessite ni apport d'engrais, ni pesticide. Elles jouent, de plus, un rôle dans la régulation du ruissellement.

En cas de fortes pluies, la végétation peut retenir de grandes quantités d'eau.

Elles demandent peu d'entretien, à savoir, une ou deux fauche(s) par an (à la mi-juillet pour favoriser les fleurs de printemps et/ou à la mi-septembre pour favoriser la floraison estivale), le reste du temps les variétés de plantes offrent une floraison tout l'été.

L'exportation des produits de fauche a pour effet de limiter l'enrichissement du sol et d'augmenter la diversité des espèces. Une terre trop riche favorise le

développement d'espèces envahissante (comme l'ortie) au détriment des autres.

A Ans nous avons déjà commencé à semer des prairies fleuries, vous pourrez les voir fleurir l'an prochain au parc de la Caisserie, au parc des Coteaux, rue de Jemeppe, au cimetière de Bolsée. D'autres encore sont prévues au parc des Coteaux et au cimetière d'Alleur, notamment.

A la bonne saison, elles sont un ravissement, tant visuel qu'olfactif !



**Walther HERBEN**, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : [walther.herben@ans-commune.be](mailto:walther.herben@ans-commune.be) - Contact : Fatna Bounir – 04 247 72 49 | Courriel : [fatna.bounir@ans-commune.be](mailto:fatna.bounir@ans-commune.be)

*Protégez-vous, protégez-nous...*





## Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique et de la petite Enfance

# Procédure d'inscription en immersion pour les enfants nés en 2019

### Principe

La Commune d'Ans accorde la priorité aux Ansois pour l'inscription de leur(s) enfant(s) dans les écoles communales pratiquant l'enseignement en immersion linguistique. Il faut en effet savoir que ce type d'enseignement attire un grand nombre de familles, domiciliées parfois bien au-delà des limites de notre commune. Les autorités communales se sont donc prononcées sur une procédure permettant d'atteindre cet objectif.

La première démarche consiste à s'inscrire sur le guichet citoyen « e-guichet » à partir de la page de l'Instruction publique du site internet communal, puis de compléter avec précision et entièrement le formulaire de préinscription.

Vous recevrez en fin de procédure un message automatique afin de vous confirmer la bonne réception ainsi que la validation des documents transmis.

C'est en effet la date de réception de votre formulaire par courriel qui détermine le classement des inscriptions et, dès lors, l'ordre de priorité pour les inscriptions. Vous pourrez également faire valoir une priorité « fratrie » que le Pouvoir organisateur pourra éventuellement activer si vous avez déjà un (des) enfant(s) au sein d'une école communale ansoise pratiquant un apprentissage par immersion.

### L'ordre de priorité est fixé de la façon suivante :

1. Une priorité de premier rang est accordée aux enfants dont au moins un des deux parents ou responsables légaux est domicilié à ANS à la date de réception du formulaire de préinscription.
2. Après attribution des places disponibles en immersion, si des enfants dont au moins un des deux parents ou respon-

sables légaux sont domiciliés à ANS et ont déjà au moins un enfant inscrit en immersion à ANS, le Collège communal pourra envisager, en fonction du nombre de fratrie(s), d'accorder une priorité de second rang en faveur de ces enfants qui seront donc classés en priorité dans la liste d'attente.

Le domicile pris en considération dans la procédure de préinscription et d'inscription en immersion est le domicile des parents ou des responsables légaux de l'enfant à la date de réception du mail et du formulaire de pré-inscription.

### Inscription en immersion

Les démarches peuvent être effectuées si et uniquement si votre enfant est né en 2019.

L'ouverture des inscriptions débute le 1<sup>er</sup> lundi qui suit le congé d'Hiver de l'année

scolaire en cours, soit le lundi 10 janvier 2022.

Seules les préinscriptions reçues par mail via la plateforme « e-guichet » seront prises

en considération. Il est donc inutile de vous présenter ou de téléphoner aux Directions ou au Service de l'Instruction publique.

### Suite des démarches

Dans les 15 jours ouvrables qui suivent la réception de votre courriel avec le formulaire d'inscription, vous serez contacté par la Direction de l'école concernée afin de convenir d'un rendez-vous visant à finaliser la préinscription, ce qui ne garantit pas l'inscription définitive en immersion.

Dans le but d'actualiser nos listes de pré-inscription et d'attente, les parents sont tenus d'avertir le Service de l'Instruction publique de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone.

Après les vacances de Printemps qui précèdent l'entrée de votre enfant en 3<sup>e</sup> maternelle (immersion néerlandaise) ou en 1<sup>re</sup> année primaire (immersion anglaise), le Service de l'Instruction publique vous enverra un courriel si votre enfant a avec certitude une place dans une de nos écoles

pratiquant l'immersion pour l'année scolaire qui suit. Vous disposerez alors d'un délai de réflexion de 48 heures pour renvoyer par mail audit service le talon-réponse joint. S'il ne nous est pas retourné dans les 48 heures, votre enfant sera retiré de nos listes de préinscription et ne pourra pas prétendre à une place en immersion.

Début juin, les parents retenus seront convoqués par la Direction de l'école afin de participer à une réunion d'information.

Tous les autres parents (c'est-à-dire ceux pour lesquels une place n'est pas certaine)

sont susceptibles d'être recontactés par courrier durant la 1<sup>re</sup> quinzaine de juillet ou à partir du 20 août pour les aviser que, suite à un désistement, une place se libère pour leur enfant. Vous disposez alors d'un délai de réflexion qui expire 5 jours calendrier avant la rentrée scolaire pour renvoyer par mail audit service le talon-réponse joint au courrier susmentionné. S'il ne nous est pas retourné dans les délais, votre enfant sera retiré de nos listes de préinscription et ne pourra pas prétendre à une place en immersion.

**Nathalie Dubois**, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : [nathalie.dubois@ans-commune.be](mailto:nathalie.dubois@ans-commune.be) - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2<sup>e</sup> étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 – Courriel : [jerome.renette@ans-commune.be](mailto:jerome.renette@ans-commune.be)



*Protégez-vous, protégez-nous...*



**Philippe Saive,**  
Echevin des Sports et de la Culture

Les « Urban Youth Games »  
se sont déroulés  
le vendredi 08 octobre  
au Complexe François Heine.



L'occasion pour les 255 enfants de 5<sup>e</sup> primaire de la Commune de découvrir diverses activités sportives... sous un superbe soleil.

Football, Rugby, Tennis, Tennis de table et Vélo autant de disciplines encadrées par des bénévoles de clubs sportifs ansois, des élèves de la Haute Ecole Helmo et des moniteurs des fédérations sportives.

L'objectif était certes de recréer du lien, se réouvrir aux autres, bien s'amuser mais surtout de pratiquer du sport après ces nombreux mois d'inactivité.

La journée s'est clôturée par la remise de médailles et de diplômes dédiés par le nouveau Président du Comité Olympique Belge, Jean Michel Saive.



## Picasso s'expose au château de Waroux

Dans cette exposition de prestige, composée de gravures, lithographies et illustrations originales, vous découvrirez plus d'une centaine d'œuvres d'un des plus célèbres artistes du XX<sup>e</sup>.

Vous découvrirez aussi sa vie à travers une série de photographies.

L'exposition se structure autour de plusieurs thématiques et aborde successivement les débuts de l'artiste, la tradition espagnole, le cubisme, l'influence africaine, le surréalisme, la céramique, l'art du portrait et l'engagement de l'artiste pour la Paix.

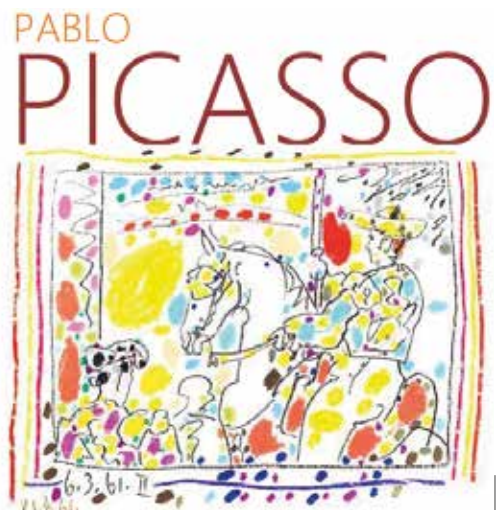
Le parcours dévoile également d'autres œuvres d'artistes célèbres tels que Joan Miro, Henri Matisse ou encore Georges Braque qui fréquentèrent Picasso.

### Infos pratiques :

Du 10 décembre 2021 au 29 mai 2022, accessible (sans réservation) du mardi au dimanche, de 14 à 18h. Réservations indispensables pour les groupes scolaires

PAF : 8€ - 7€ (seniors - étudiants - groupes) - 4€ (enfants jusqu'à 12 ans) - 20€ (pack famille : 2 adultes et 2 enfants) - 2€ (groupes scolaires) - Possibilité de visites guidées - livret jeux gratuit pour les enfants

Infos et réservations :  
04/ 247 72 73 - 04 247 73 89  
- [www.chateau-waroux.be](http://www.chateau-waroux.be)



Pablo Picasso, Corrida, sangre et lithografie, 1961, in Luis Miguel Dominguin, Toros y toreros, drak : Mousrot Frères, Paris.

**Philippe Saive**, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : [philippe.saive@ans-commune.be](mailto:philippe.saive@ans-commune.be) - Permanences : sur rendez-vous.  
Contact : Pascale Galhaut - 04 247 72 73 - Courriel : [pascale.galhaut@ans-commune.be](mailto:pascale.galhaut@ans-commune.be)  
Caroline Loudèche : [caroline.loudeche@ans-commune.be](mailto:caroline.loudeche@ans-commune.be)

*Protégez-vous, protégez-nous...*





## Anne-Marie Libon,

Echevine de l'Urbanisme

### Candidats acquéreurs, soyez extrêmement vigilants!

*Vous avez repéré la maison qui vous plaît et souhaitez l'acquérir.*

*S'il y a bien une question que vous devez vous poser, pour éviter tout ennui, c'est celle-ci :*

### Le bien est-il en ordre d'un point de vue urbanistique?

Votre notaire interrogera l'administration communale afin de connaître une éventuelle infraction urbanistique. Les renseignements urbanistiques d'un bien sont d'une importance capitale dans la conclusion d'une vente d'immeuble.

Ne perdez pas de vue que les renseignements délivrés par la commune sont théoriques : ils ne correspondent pas nécessairement à la réalité de l'immeuble.

Ni les agents communaux ni les notaires n'ont la possibilité de visiter chaque immeuble pour vérifier l'exactitude des renseignements fournis.

Seule la confrontation des informations disponibles au service de l'urbanisme et la réalité du bien vous permettra de vous rendre compte que le bien, tel que vous l'achetez, est en ordre sur le plan urbanistique.

Dès lors, après avoir minutieusement contrôlé le bien, n'hésitez à aucun moment de prendre contact directement avec le service de l'urbanisme, au besoin en vous faisant assister par des professionnels de la construction.

Et, si le propriétaire a réalisé des travaux ou modifié la des-

tinuation du bâtiment sans demande de permis? Sachant que sa responsabilité civile peut être engagée s'il n'informe pas préalablement le futur acquéreur de l'existence d'infractions urbanistiques, conseillez-lui vivement de **régulariser** le bien auprès du service de l'Urbanisme; cette démarche peut être simple et rapide si l'infraction est légère.

Ces quelques recommandations vous éviteront bien des ennuis car les infractions urbanistiques étant des infractions continues, elles se transmettent automatiquement du vendeur au nouvel acquéreur qui en devient ainsi responsable.





## Christopher Gauthy,

*Echevins des Affaires économiques, Président de l'Agence de Développement Local.*

## Depuis le 15 octobre, Ans renoue avec la tradition du marché hebdomadaire



route, sur le parking en face de la piscine et ce, tous les vendredis à partir de 14h. Dans cette logique, priorité est donnée aux producteurs locaux, aux commerçants ansois tout en sachant qu'un ratio de 80 % de commerces alimentaires est prévu... A terme, une trentaine d'échoppes devraient y prendre place.

L'inauguration a donc eu lieu ce 15 octobre malgré une météo on ne peut plus compliquée...



demandes de commerçants ansois ou de petits producteurs locaux avaient été introduites auprès de l'Echevinat des Affaires économiques et de l'Agence de Développement local, tous deux dirigés par Christopher Gauthy.

Ceux-ci se sont adressés à des organisateurs de marchés spécialisés afin d'optimiser l'impact de ce marché tant pour les commerçants que pour les citoyens car les modes, la manière de consommer, d'acheter, de se déplacer et le type de besoins évoluent à grands pas...

Ce nouveau marché a désormais lieu rue Edouard Colson, le long de la grande



Depuis plusieurs années, la commune d'Ans n'accueillait plus de marché sur son territoire. Les amateurs du genre devaient tout simplement se déplacer dans certaines communes voisines au grand dam des commerçants ansois. Plusieurs

## Nouveaux à Ans :

### Luxury Select : salon de coiffure

Rue Monfort, 94  
4430 Ans  
0494 167 371

### MS Beauty Clinic : institut de beauté

Rue des Français, 220/4  
4430 Ans  
0486 022 203

### Promo Supermarket Liège :

**supermarché polonais**  
Rue Walthère Jamar, 231  
4430 Ans  
promosupermarket.liege@gmail.com



**Christopher Gauthy**, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be

*Protégez-vous, protégez-nous...*



15

**ANSINFOS**



**Yves Parthoens,**  
Président du CPAS  
en charge des Affaires sociales

## Le SERVICE REINSERTION du CPAS

### La Mission

Ce service est installé rue des Écoles n°11. Il répond à une des missions importantes du CPAS qui consiste à aider ses usagers à réintégrer le monde du travail. Il est accessible à tous les demandeurs d'emploi de la commune qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement pour rechercher un emploi. Il gère également un site internet dédié à l'emploi, dont la vocation est de centraliser de nombreuses informations utiles.

Les agents d'insertion assurent le coaching personnalisé des demandeurs d'emploi et leur apportent toute forme d'aide pouvant contribuer à l'aboutissement de leur projet de travail. Ils réalisent leur bilan professionnel et leur fournissent



les outils nécessaires à la recherche d'un emploi. Les demandeurs d'emploi peuvent donc trouver une aide concrète

pour définir leur projet professionnel, rédiger leur cv, trouver une formation, s'informer sur les aides à l'emploi...

### L'importance du numérique

Dans notre société, le numérique prend

minimum cet outil éprouve des difficultés dans bon nombre d'activités quotidiennes : démarches administratives, paiements bancaires .... La recherche emploi ne fait pas exception.

Afin de lutter contre la fracture numérique, le service réinsertion s'adapte et facilite toutes les démarches de recherche emploi via l'outil informatique.

Pour ce faire, les travailleurs sociaux réalisent un bilan informatique avec chaque personne. Des ordinateurs sont mis à la disposition de chacun pour leur permettre d'apprendre à gérer l'envoi de mails et pouvoir consulter les offres en ligne.

En moyenne, plus de 20 ateliers participatifs sur les différents outils de recherche sont animés chaque mois.

L'utilisation d'un tableau numérique et la mise à disposition d'ordinateurs portables permettent aux chercheurs d'emploi de rédiger un CV, une lettre de motivation, et de se familiariser de manière pratique aux différentes filières de recherche. Chaque bénéficiaire peut également s'exercer aux entretiens d'embauche. Lorsque qu'ils sont bien préparés, des séances de recherche active d'emploi permettent de postuler au sein des différentes entreprises.



16

de plus en plus d'importance à tel point qu'une personne ne maîtrisant pas un

### Mises à l'emploi

Ces efforts aboutissent à des résultats concrets. Le CPAS recherche des partenaires du monde du travail qui s'engagent à offrir une expérience professionnelle à un bénéficiaire. Le CPAS conclut un contrat de travail à durée déterminée avec le bénéficiaire et une convention tripartite pour une mise à disposition

de ce travailleur auprès du partenaire. Ce mécanisme est légalement prévu pour aider les usagers des CPAS à acquérir une expérience utile pour une recherche d'emploi ultérieure. Au 14/10/2021, 40 contrats de travail de ce type étaient en cours. Dans le langage CPAS, cette formule est appelée « article 60 ». Nous

collaborons principalement avec les services communaux (environnement, travaux, population, gardiens de la paix...), des ASBL de la région (Lire et écrire, la Bourrache, le Cortil, asbl Jamais Seul,...), des hôpitaux et des maisons de repos.



*Protégez-vous, protégez-nous...*



# La Tête de l'Emploi, [www.latetedelemploi.be](http://www.latetedelemploi.be)

Le service Réinsertion a créé un site qui permet à tous les chercheurs d'emploi de trouver de nombreux conseils et informations pour les aider dans leurs recherches. Il répertorie tous les sites qui publient des offres d'emploi et permettent de postuler en ligne en accédant à la rubrique « jobs » et à la page de recrutement de 800 entreprises.

## « SUBSIDE COVID »

Indépendamment des aides traditionnelles, les CPAS se sont vu octroyer par le gouvernement fédéral un « Subside Covid » pour pallier aux difficultés spécifiques engendrées par la crise sanitaire.

### Pour qui ?

Les personnes qui ont perdu tout ou partie de leur revenu dans le cadre du COVID-19 et ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes liées, par exemple, à des soins médicaux ou à l'enseignement à distance, y compris les commerçants et les personnes non habituellement aidées par le CPAS.

### Quel type d'aide ?

En fonction de la situation, les aides sociales peuvent revêtir différentes formes :

- | aides relatives au logement personnel (loyer, charges, à l'exclusion des garanties locatives)
- | aides relatives à la consommation d'énergie (gaz, électricité, mazout...)
- | aides au soutien numérique (soutien scolaire, démarches en ligne...)
- | aides psychosociales (prise en charge du coût de consultations de professionnels reconnus en matière d'anxiété, de violences conjugales, de troubles psychiatriques...)
- | aides en matière de santé,
- | aides pour des factures impayées du fait de la diminution des ressources,
- | aides relatives à d'autres besoins primaires.

### Vous souhaitez introduire une demande ?

Présentez-vous à l'accueil du CPAS entre 8 h 30 et 11 h 30 du lundi au vendredi, muni(e) de vos documents d'identité et de tout élément probant relatif à votre demande (justificatifs de vos revenus et charges, factures impayées, etc.). Vous

### Coordonnées :

Service de Réinsertion du CPAS  
Rue des Écoles 11 à 4430 Ans

- | Patrick DELARGE – 04 247 74 43  
[patrick.delarge@ans-cpas.be](mailto:patrick.delarge@ans-cpas.be)
- | Maud LEJEUNE – 04 247 74 42  
[maud.lejeune@ans-cpas.be](mailto:maud.lejeune@ans-cpas.be)
- | Anne-Catherine LUCAS – 04 247 74 41  
[anne-catherine.lucas@ans-cpas.be](mailto:anne-catherine.lucas@ans-cpas.be)

- | Patrice MASSON – 04 247 74 44  
[patrice.masson@ans-cpas.be](mailto:patrice.masson@ans-cpas.be)
- | Stecy PAPS – 04 247 74 46  
[stecy.paps@ans-cpas.be](mailto:stecy.paps@ans-cpas.be)
- | Maxime BENVISSUTO – 04 247 74 45  
[maxime.benvissuto@ans-cpas.be](mailto:maxime.benvissuto@ans-cpas.be)
- | Edwige TWOROWSKI – 04 247 74 40  
[edwige.tworowski@ans-cpas.be](mailto:edwige.tworowski@ans-cpas.be)
- | Celia BRANCE – 04 247 74 45  
[celia.brance@ans-cpas.be](mailto:celia.brance@ans-cpas.be)

pouvez aussi aisément contacter M. Eric MOISSE – [eric.moisse@ans-cpas.be](mailto:eric.moisse@ans-cpas.be) ou 04 247 74 03 – ou M<sup>me</sup> Cécile COLINET – [cecile.colinet@ans-cpas.be](mailto:cecile.colinet@ans-cpas.be) ou 04 247 74 04. Une analyse sociale sera menée, à l'issue de laquelle une décision par rapport à la demande d'aide sera prise par le Comité Spécial du Service Social.

Point important, la demande peut être introduite jusqu'au 31 décembre 2021 inclus (même si elle sera traitée postérieurement).

**CPAS – Subside Zoom 18-25** à l'attention des jeunes, étudiants ou non, bénéficiaires ou non d'une bourse d'étude ou d'allocations familiales.

En dehors des budgets annuels du CPAS, le Gouvernement fédéral a mis sa disposition des budgets exceptionnels leur permettant d'aider financièrement les jeunes et les étudiants qui ont entre 18 et 25 ans (inclus) et qui vivent une situation sociale difficile en lien avec la crise Covid. Ce soutien est octroyé sur base d'une analyse individuelle de la situation par les assistants sociaux du CPAS, afin de déterminer l'aide la plus appropriée à accorder (par exemple, colis alimentaire, garantie locative, chauffage, etc.)

Si vous avez déjà un dossier géré au CPAS, merci de vous adresser à votre assistant(e) social(e) pour introduire une demande. Sinon, vous pouvez contacter M. Eric MOISSE – [eric.moisse@ans-cpas.be](mailto:eric.moisse@ans-cpas.be) ou 04 247 74 03 – ou M<sup>me</sup> Cécile COLINET – [cecile.colinet@ans-cpas.be](mailto:cecile.colinet@ans-cpas.be) ou 04 247 74 04.

Point important, la demande peut être introduite jusqu'au 31 décembre 2021 inclus (même si elle sera traitée postérieurement).

### CPAS – Aide aux personnes sinistrées suite aux inondations – Collaboration entre la Croix-Rouge et le CPAS

Suite aux nombreux dons reçus par la Croix-Rouge en faveur des personnes

sinistrées, des conventions ont été conclues avec les CPAS pour identifier les personnes frappées par les inondations et leur redistribuer les dons. Les personnes éligibles peuvent se voir octroyer une aide financière unique de 650 € + 195 € par personne supplémentaire dans le ménage.

Sont éligibles les personnes sinistrées répondant à toutes les conditions suivantes :

- | Avoir eu une habitation endommagée par les inondations (sur base d'une évaluation effectuée par une autorité compétente, notamment la Commune et le Gouverneur de province) ;
- | Résider de manière effective sur le territoire communal d'Ans ;
- | Au moins une personne du ménage relève ou a relevé d'un des régimes suivants entre le 12/07/2021 et le 31/10/2021 : bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM), du revenu d'intégration (RIS), d'une aide sociale équivalente au revenu d'intégration (ERIS) ou autre type d'aide sociale versée par le CPAS à titre de revenu régulier, d'une aide aux personnes âgées (APA), d'une garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA), d'une allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), d'une allocation de remplacement pour personne handicapée, d'un règlement collectif de dettes ou d'un suivi en médiation de dettes par le CPAS ou un autre organisme agréé par la Région Wallonne.

Les personnes répondant à ces conditions peuvent se manifester auprès du CPAS qui se charge de verser les dons au nom de la Croix-Rouge.

#### Contact :

M. Eric MOISSE – 04 247 74 03 – [eric.moisse@ans-cpas.be](mailto:eric.moisse@ans-cpas.be) ou  
M<sup>me</sup> Cécile COLINET – 04 247 74 04  
[cecile.colinet@ans-cpas.be](mailto:cecile.colinet@ans-cpas.be)

**Yves Parthoens**, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : [yves.parthoens@ans-commune.be](mailto:yves.parthoens@ans-commune.be) Contact : 04 247 74 10

Protégez-vous, protégez-nous...

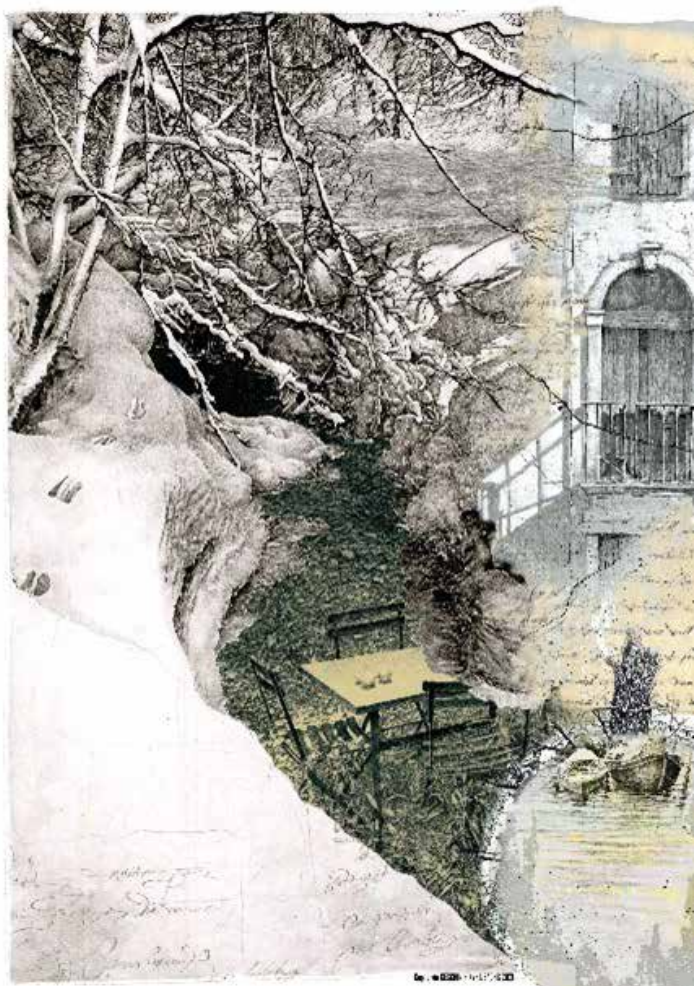


# Agenda

Jusqu'au dimanche 5 décembre 2021 :

## Exposition Livio Ceschin

Livio Ceschin dont les œuvres ont fait l'objet d'une exposition, en 2013, à l'Institut national des arts graphiques à Rome et en 2014 au musée Rembrandt à Amsterdam, présente ses gravures et dessins au château de Waroux. Intitulée « Musiche del Segno – Incisioni e Disegni 1992–2021 » (« Musique du Signe – Gravures et Dessins 1992–2021 »), elle met en lumière la précision, la beauté et la poésie de cet artiste généreux qui partage sa passion de l'art sans compter (site internet : [www.livioceschin.it](http://www.livioceschin.it)).



Château de Waroux, rue de Waroux 301, 4432 Ans  
Entrée gratuite

## Lundis 22 novembre et 5 et 20 décembre : Ateliers

Yoga du Rire, par Wafa Ben Sedrine

19h 15 – 20h

Atelier en ligne (Lien Zoom)

4 participants minimum – Accessible à tout public.

Pas de tarif imposé mais une participation libre et consciente.

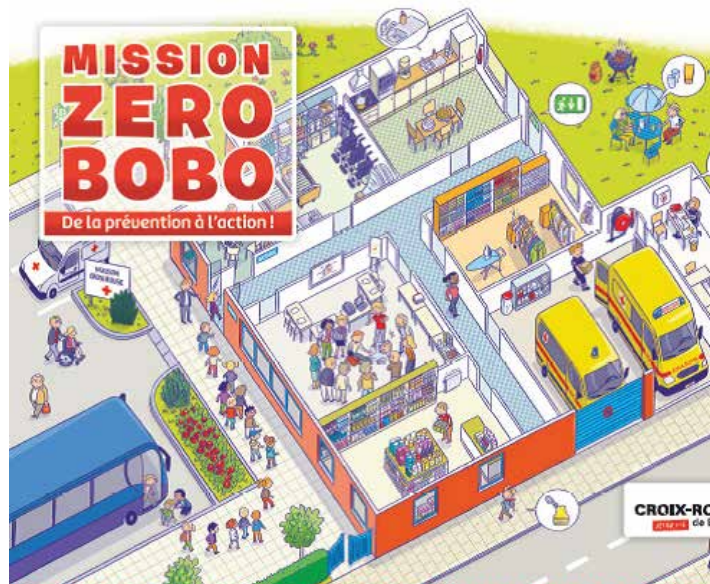
Réservation indispensable au plus tard la veille de la séance via l'adresse [fchaballe.cca@skynet.be](mailto:fchaballe.cca@skynet.be) ou le site [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

## Mercredi 24 novembre, de 15h 30 à 16h.

Heure du conte : Châteaux et dragons

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Réservation : 04 247 73 56  
[bibliotheque.soreil@ans-commune.be](mailto:bibliotheque.soreil@ans-commune.be)

Samedi 27 novembre : Atelier



## BiMZ Kids – Missions Zéro Bobo

6 à 10 ans 10h – 12h

Centre Culturel d'Ans, Salle Polyvalente  
(Rue Georges Truffaut 35)

Prix : 7€ / Inscription sur [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

Les kids ont cette fois pour mission d'explorer les différentes pièces d'une Maison Croix-Rouge. Ils y rencontrent des volontaires, découvrent les actions menées par la Croix-Rouge et acquièrent également les bons réflexes de prévention et d'action face à certains types d'accidents.

Dimanche 28 novembre



## Repair Café 14h – 17h30 :

Centre culturel d'Ans

Entrée libre. Sous réserve des normes en vigueur, le nombre de personnes en intérieur sera peut-être limité, et le Covid Safe Ticket, peut-être utilisé.

Plus d'informations sur [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

Mardi 30 novembre : Cinéclub Ansois

## Caoutchouc Rouge, Rouge Coltan

Ouverture des portes à 20h, projection à 20h30 :

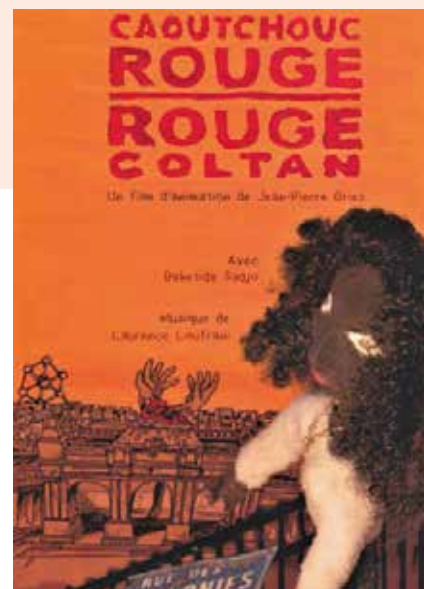
Centre Culturel d'Ans

Prix libre : entrée gratuite,

sortie payante.

Inscription sur [www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

Réalisation : Jean-Pierre Griez  
Genre : Animation  
Pays : Belgique  
Année : 2018  
Durée : 0h33  
Echanges après film animés par Laura Lentini, CNCN 11.11.11.



Protégez-vous, protégez-nous...



**Vendredi 03 décembre :**  
**Concert Jazz**



**Michel Vrydag – Mapping Roots : 20 h 30**

Centre Culturel d'Ans  
Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns)  
/ 10€ sur place / 1.25€ (art.27)  
Infos et préventes :  
[www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

**Samedi 04 décembre :**  
**Concert Metal**



**Putrefying Carnage – Hispÿn – Räum**  
Ouverture des portes à 19h15, concert à 20h



Centre Culturel d'Ans  
Entrée : 6€ (prévente & membre CcAns)  
/ 8€ sur place / 1.25€ (art.27)  
Infos et préventes :  
[www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

**Mercredi 8 décembre,**  
**de 15h à 16h.**

**Découverte de livres pop-up et réalisation d'une carte pop-up**

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 –  
Réservation : 04 247 73 56  
[bibliotheque.soreil@ans-commune.be](mailto:bibliotheque.soreil@ans-commune.be)

**Du 10 décembre au 29 mai 2021**

**Expo Picasso : présentation en page 13.**

Château de Waroux, rue de Waroux,  
301, 4432 Ans [www.chateau-waroux.be](http://www.chateau-waroux.be)

**10, 11 et 12 décembre**

**Marché de Noël d'Ans : infos en page 24.**

**Samedi 18 décembre 2021**

**Noël au Village**  
Place Vanhove à Xhendremaet

Sam.  
18 décembre  
2021  
de 18h à 22h

**Chalets de Noël**  
Boissons et petite restauration • Arrivée du Père Noël à 20h00

Une organisation des chalets de paille avec la collaboration de la commune d'Ans

**Dimanche 19 décembre :**

**Noël à Waroux : infos en page 24.**

**Mercredi 22 décembre,**  
**de 15h 30 à 16h.**

**Heure du conte : kamishibai**

Bibliothèque Arsène Soreil,  
rue W. Jamar, 168 –  
Réservation : 04 247 73 56  
[bibliotheque.soreil@ans-commune.be](mailto:bibliotheque.soreil@ans-commune.be)

**Samedi 18 décembre,**  
**de 10h à 12h : Atelier**

**BiMZ Kids – Ça colle entre nous !**  
6 à 12 ans. 10h-12h

Centre Culturel d'Ans, Salle Polyvalente  
(Rue Georges Truffaut 35)  
Prix : 7€ / Inscription sur  
[www.centreculturelans.be](http://www.centreculturelans.be)

Créer toi-même des autocollants originaux pour personnaliser les cadeaux de Noël ou décorer les plus belles cartes de vœux, ça te dit ? Si tu préfères les garder



pour toi et embellir tes cahiers d'école, ça marche aussi ! Le plus difficile sera de s'arrêter ... parce qu'entre nous, c'est sûr, ça va coller !

**Les informations présentées ici peuvent être soumises à changement suivant l'évolution du contexte sanitaire. Nous vous invitons à vérifier la validité de ces informations via le site [centreculturelans.be](http://centreculturelans.be).**

*Protégez-vous, protégez-nous...*





## La Commission consultative Solidarité Ans-Nord-Sud célèbre ses 20 ans...

### Pas une ride et un dynamisme à toutes épreuves...

Créé en avril 2001, les objectifs de cette Commission étaient des proposer des projets de solidarité Nord-Sud aux autorités communales, d'examiner et relayer les projets de coopération proposés par des faisant partie ou non de la structure, de donner son avis au conseil communal sur toute question ayant rapport avec la coo-

pération au développement, de relayer des actions de sensibilisation, d'œuvrer dans la perspective des mentalités, notamment via l'éducation au développement, en vue d'établir des relations plus égalitaires entre les peuples et de lutter contre le racisme et la xénophobie par la valorisation d'une société multiculturelle.

Depuis sa création, la Commission Consultative Solidarité Ans-Nord-Sud a

organisé une pléthore d'activités dans cet esprit d'ouverture et de tolérance. Voici les deux dernières en date... Lors du spectacle de Pierre Kroll, Grégory Philippin, le Bourgmestre d'Ans ainsi que Philippe Saive, l'Echevin de la Culture ont tenu à souligner le travail de la Commission accompli cours de ces deux décennies et ont mis à l'honneur sa Présidente Joanna Vanhees pour son implication.

### Kroll au Centre culturel à pour fêter les 20 ans de la Commission...

Les dessins de Kroll, tout le monde les connaît... Mais Kroll sur scène qui illustre l'histoire, l'actualité et notre au quotidien, c'est une toute autre dimension... Le public présent au Centre culturel d'Alleur ce vendredi 8 octobre a pu s'en rendre compte... Ce spectacle organisé par la Commission consultative Solidarité Ans-Nord-Sud dans le cadre de son 20<sup>e</sup> anniversaire au profit de l'opération

11.11.11. ne pouvait rêver mieux qu'un tel artiste pour souffler les bougies... En effet, Pierre Kroll n'a pas son pareil pour attiser la flamme de l'humour au 1<sup>er</sup>, au 2<sup>e</sup> ou encore au 3<sup>e</sup> degré... A travers l'humour, il aborde et dénonce ainsi de sulfureux problèmes de société tels que le racisme, la xénophobie ou les extrêmes de tous bords... Autant de thèmes et de valeurs que la Commission consulta-



tive Ans-Nord-Sud défend depuis 20 ans... Merci à tous les membres de la Commission pour le travail accompli...

### Une Commission sur tous les fronts...

### Connaissez vous Sarayaku, ce village d'Équateur peuplé d'Amérindiens, les kichwa?

Devenu célèbre du fait de la résistance de ses habitants face à l'arrivée des sociétés pétrolières sur son territoire, il a reçu le 01 octobre 2012 les excuses du gouvernement équatorien qui a reconnu ses responsabilités et a demandé pardon au peuple de Sarayaku pour des violations de droits humains perpétrés lors de travaux d'exploration pétrolière par l'entreprise CGC au début des années 2000.

Cette reconnaissance de responsabilité et la demande de pardon faisaient suite à une

sentence de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme en juillet 2012 condamnant l'État équatorien pour « violation des droits à la propriété commune, au droit à la consultation préalable, à l'identité culturelle, à la protection judiciaire et pour avoir mis en grave danger la vie et l'intégrité des membres du Peuple de Sarayaku.

Le 13 octobre dernier, ses représentantes étaient à Ans où, après avoir rencontré les élèves de l'Athénée Royal d'Ans, elles

étaient reçues, avec la Commission communale Ans Nord Sud, au château de Waroux avant de reprendre le voyage pour assister en fin de périple à la COP 26 (26<sup>e</sup> Conférence des Parties des Nations unies sur le changement climatique) qui aura lieu à Glasgow du 1<sup>er</sup> au 12 novembre 2021.

Pour en savoir plus :

<https://www.frontieredevie.net/>

<https://www.rtb.be/.../>

[article\\_a-la-frontiere-de-vie...](#)



*Protégez-vous, protégez-nous...*

## LE CPAS PEUT VOUS AIDER

# cpas ans



- AIDE AU LOGEMENT
- AIDE POUR FAMILLES EN DIFFICULTÉ
- BESOINS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ
- AIDE FINANCIÈRE
- AIDE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE
- AIDE MÉDICALE
- FACTURES IMPAYÉES

**AIDE SPECIALE COVID  
NON RESERVEE  
AUX BENEFICIAIRES DU REVENU  
D'INTEGRATION SOCIALE (RIS)**

MÊME SI C'EST NOUVEAU POUR VOUS,  
N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT  
AVEC LE CPAS D'ANS AU 04/247.74.10  
OU AUX NUMÉROS SUIVANTS :

- ERIC MOISSE : 04/247.74.03
- CÉCILE COLINET : 04/247.74.04

OU ENCORE PAR MAIL :

- [eric.moisse@ans-cpas.be](mailto:eric.moisse@ans-cpas.be) ou
- [cecile.colinet@ans-cpas.be](mailto:cecile.colinet@ans-cpas.be) ou
- [accueil@ans-cpas.be](mailto:accueil@ans-cpas.be)

## AVEC LA CRISE COVID19, VOTRE SITUATION A PEUT-ÊTRE CHANGÉ !

CPAS D'ANS, RUE EDOUARD COLSON, 148 À 4431, ANS-LONCIN OU RUE DE L'YSER, 50 À 4430, ANS

**Coronavirus Covid 19 :  
Vous éprouvez des  
difficultés pour  
vous faire vacciner,  
les Services communaux  
sont là pour vous aider ...**

Le Collège communal ansois a pris plusieurs initiatives afin que l'ensemble de la population puisse avoir accès à la vaccination.

### SERVICE SOCIAL :

Si vous n'avez pas accès à Internet pour enregistrer et confirmer votre rendez-vous au centre de vaccination, le Service social de la commune d'Ans pourra vous aider dans vos démarches.

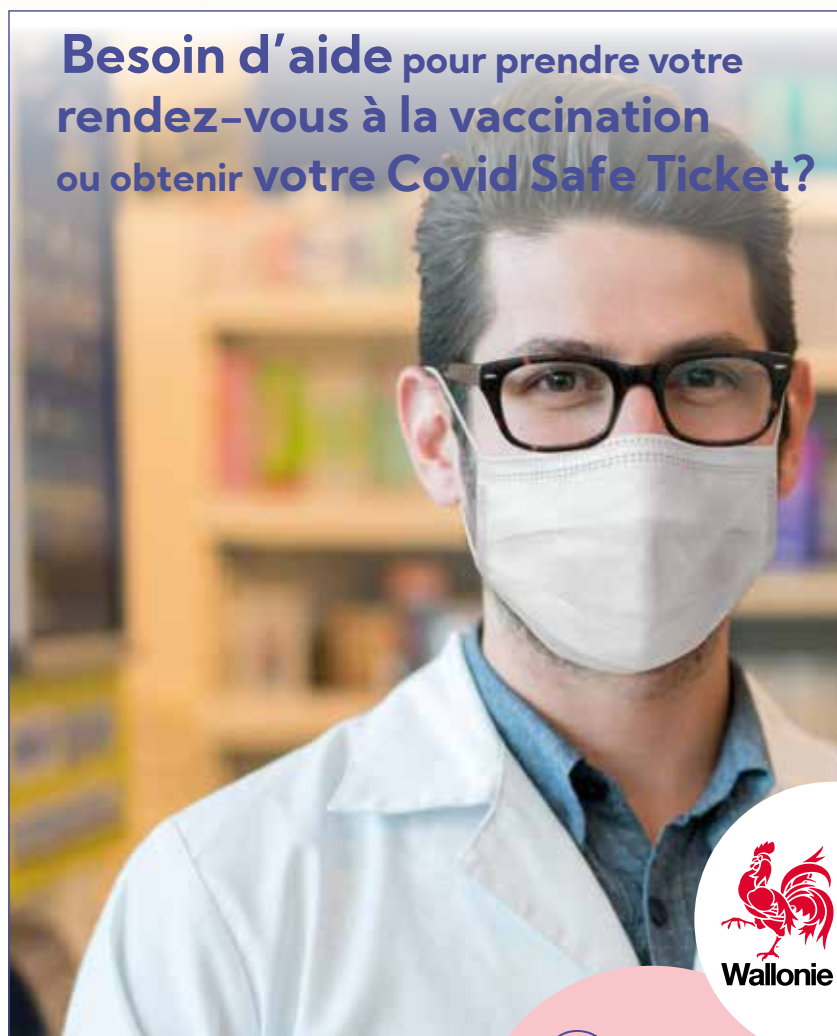
Pour tous renseignements : 04 247 72 94  
- 04 247 72 76

### CPAS :

Si vous êtes dans l'impossibilité matérielle de vous rendre sur le site de vaccination, le taxi social du CPAS d'Ans pourra vous y aider. Dans cette logique, ce seront les services du CPAS d'Ans qui effectueront les démarches informatiques afin de fixer le rendez-vous de la vaccination en tenant compte des disponibilités du personnel présent.

Pour tous renseignements :  
04 247 74 50.  
[martine.ninane@ans-cpas.be](mailto:martine.ninane@ans-cpas.be)

**Besoin d'aide pour prendre votre  
rendez-vous à la vaccination  
ou obtenir votre Covid Safe Ticket?**



Le service social communal est à votre disposition :

**04 247 72 94**

Plus d'infos ?  
[je.me.vaccine.be](http://je.me.vaccine.be)

*Protégez-vous, protégez-nous...*



# Journée de l'Arbre

# 2021 ANNÉE DE L'AULNE

## - GARDIEN DE NOS BERGES -

**Samedi 27 novembre 2021 de 9h00 à 13h00**  
**Parking de l'administration communale d'Ans**

### Distribution de plants à la population :

Aulnes glutineux, cornouillers sanguins, cornouillers mâles, framboisiers, cassis, groseilliers à maquereaux, groseilliers à grappes, bourdaines, viornes obier, cognassiers, noisetiers, églantiers, aubépines à un style, prunelliers, troènes, poiriers, pommiers et cerisiers.

#### Sous chapiteau :

Stand communal de l'environnement, contrat rivières, les guides composteurs ansois, le club de jardinage d'Ans, les oiseaux de nos jardins avec Natagora, atelier pour enfants, vin chaud et chocolat chaud (bio).  
Des informations, des conseils, des idées dans une ambiance conviviale.



Service communal de l'Environnement :  
04 247 72 67 • 04 247 72 24  
environnement@ans-commune.be

« A la Sainte Catherine, tout bois prend racine »

A l'initiative de l'Echevinat de l'Environnement et du Collège communal d'Ans





# Marché de Noël

Couvert et chauffé **d'Ans**

10, 11 et 12 décembre 2021

**Le dimanche après-midi :**  
Animations pour enfants en présence  
du Père Noël.  
Animation musicale tout le  
week-end.

**Esplanade Monfort**  
(sur une partie du parking derrière la Poste)  
rue Monfort à Ans Parking gratuit

**Artisans et  
produits de bouche**



Sous l'égide de Grégory Philippin, Bourgmestre et de  
Christopher Gauthy, Echevin en charge des Affaires économiques



# NOËL AU CHÂTEAU

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE 2021

CHÂTEAU DE WAROUX • RUE DE WAROUX 301, 4432 ALLEUR



CHÂTEAU DE WAROUX



ANS



LES CHALETS DE NOËL • 14H00 - 21H00

ENTRÉE GRATUITE!



**PRÉSENCE DU PÈRE NOËL**  
SALLE D'ARMES • 15H00-18H00

CHACUN EST INVITÉ À APPORTER  
UN PETIT DON AU PROFIT  
DES ENFANTS DÉFAVORISÉS :  
PELUCHE, JOUET, JEU DE SOCIÉTÉ.

**LE BAR DU WHISKY CLUB WAROUX**

LES BELLES DÉCOUVERTES DU WHISKY CLUB WAROUX ET LE FAMEUX IRISH COFFEE DE LULU.

**LE COMPTOIR DES VINS ET PRODUITS ARTISANAUX**

SÉLECTION DE PRODUITS DE BOUCHE : VINS (PIDEL), DÉLICÉS DU SUD-OUEST, ...

**L'ÉCHOPPE DES BIÈRES**

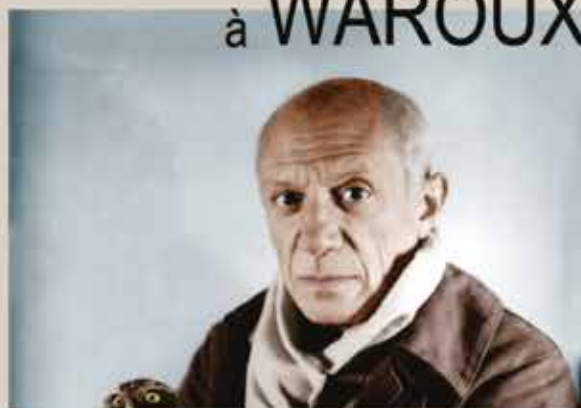
STAND DE LA BRASSERIE BADJAWÉ. ÉLEVEURS DE BIÈRES

**LE CHALET « FEMMES ANS'EMBLE »**

CRÊPES - CHOCOLAT CHAUD - BISCUITS ARTISANAUX...  
ET LE FAMEUX « NECTAR DE NOËL »

DÉCOUVREZ, AVEC VOS ENFANTS, L'EXPOSITION

## PICASSO à WAROUX



DU 10 DÉCEMBRE 2021 AU 29 MAI 2022

UNE EXPOSITION ACCESSIBLE  
DU MARDI AU DIMANCHE, DE 14H À 18H

UN LIVRET-JEU EST OFFERT AUX ENFANTS  
POUR UNE VISITE LUDIQUE

ADULTES 8 € - SENIORS - 7 €  
ENFANTS (< 12 ANS) 4 € - FAMILLE (4 PERS.) 20 €  
INFOS & RÉSERVATIONS : 04 247 72 74

16H00 :  
CONCERT GRATUIT

PAR LES ELÈVES DE  
JULIE BAILLY ET NATACHA KOWALSKI  
AUTOUR D'EXTRAITS DU GRAND RÉPERTOIRE  
D'OPÉRA ET OPÉRETTE



COVID SAFE TICKET EXIGÉ

SUR RÉSERVATION AU  
04 247 72 74  
04 247 73 89